



Genève, le 4 mai 2018  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la culture et du sport**

### **Le CFP Arts et les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) au service de la qualité de vie urbaine**

**Un partenariat initié en 2016 entre le centre de formation professionnelle arts (CFP Arts) et les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) a permis de concrétiser la réalisation de plusieurs gammes de mobilier urbain destinées aux collectivités publiques: bancs publics, tables de pique-nique avec banquettes et assises diverses. Ce mobilier a été inauguré ce matin à 11h le long de la voie couverte de Saint-Jean.**

Tout a commencé par le lancement d'un concours de projets auprès des apprentis d'une classe terminale de polydesigners 3D du CFP Arts en vue de créer une ligne de mobilier urbain. Quatre propositions ont été retenues par un jury. Les plans de fabrication ont été transmis aux EPI en vue de la réalisation de magnifiques prototypes qui sont actuellement testés en conditions réelles puisqu'ils agrémentent la voie couverte de Saint-Jean depuis le début du mois de mars.

A la base, les deux partenaires souhaitaient simplement poursuivre une collaboration fructueuse qui a permis en 2015 de réaliser des bancs et cendriers géants primés par la fondation Ethique et valeurs. Il s'agissait une nouvelle fois d'élargir le catalogue des EPI de propositions conçues par des apprentis débordant de créativité et pouvant être réalisées par des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion professionnelle ou sociale. Rapidement, les partenaires sont arrivés à la proposition d'élaborer une ou plusieurs gammes de mobilier urbain destinées aux différentes collectivités publiques.

Des mandats réels sont bénéfiques à la formation des apprentis, comme le souligne Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP : "De tels mandats représentent une plus-value dans les formations professionnelles à plein temps puisqu'ils permettent non seulement aux apprentis de se confronter aux réalités concrètes de leur métier mais également de suivre un projet de sa conception à la réalisation".

*Pour tout complément d'information :*

- *M. Pierre-Antoine Preti, chargé de communication, DIP, T. 022 546 69 68 ou 079 754 25 90, [pierre-antoine.preti@etat.ge.ch](mailto:pierre-antoine.preti@etat.ge.ch);*
- *M. Claude Brulhart, coordinateur de la Swiss Design association pour la Suisse romande et enseignant au CFP Arts, T. 076 616 73 41;*
- *Mme Sophie Bernard, responsable de la communication EPI, T. 022 949 08 06 ou 079 770 17 30, [sophie.bernard@epi.ge.ch](mailto:sophie.bernard@epi.ge.ch)*